

Paris le 13 septembre 2007

MR CARISEY

Directeur Général

Monsieur le Directeur

Nous venons d'être informés du prochain départ du Directeur Financier de la SAD Mr Patrice DEBRAY. Indépendamment des compétences et du professionnalisme de ce dirigeant, c'est la perte de cette fonction, au sein de la SAD qui nous interpelle. En effet, un pôle commun financier regroupant les filiales, serait créé aux NMPP.

Cette nouvelle donne, soulève auprès des élus et de l'ensemble des salariés, un certain nombre de questions.

- Est-ce que la SAD maîtrisera toujours son autonomie ?
- La SAD pourra-t-elle faire face aux investissements matériels nécessaires en agence ?
- Y aura-t-il des répercussions dans l'entreprise pour le personnel affecté aux tâches comptables ?
- Doit-on augurer d'un futur départ à la SAD des fonctions commerciales et pourquoi pas des ressources Humaines ?

Devant cette situation, j'ai souhaité, en tant que secrétaire du CCE-SAD et aux noms des élus, vous interpeler, afin que vous puissiez Monsieur le Président, nous donner toute la clarté qui s'impose.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous adresse Monsieur le Président mes respectueuses salutations.

Le secrétaire du CCE-SAD

Jacky Muselli

C/C MM BŒUF, VARNIER. Aux élus du CCE SAD et secrétaires de CE et OS